

Réveiller le gouvernement et la ministre

Des actions ont eu lieu la semaine passée dans différentes régions pour passer ce message au gouvernement : « Un plan d'action pour éliminer la pauvreté, ça presse! ». Des membres du Collectif ont profité du fait que les député-es faisaient du travail de circonscription pour aller interpeller directement à leur bureau le premier ministre Legault, les ministres Chantal Rouleau, France-Élaine Duranceau et Pierre Fitzgibbon ainsi que les député-es Catherine Blouin et Yannick Gagnon. Des actions de visibilité ont aussi eu lieu à différents endroits et sur les réseaux sociaux. Des photos de ces actions se trouvent sur la page Facebook du Collectif : tinyurl.com/semaine-action.

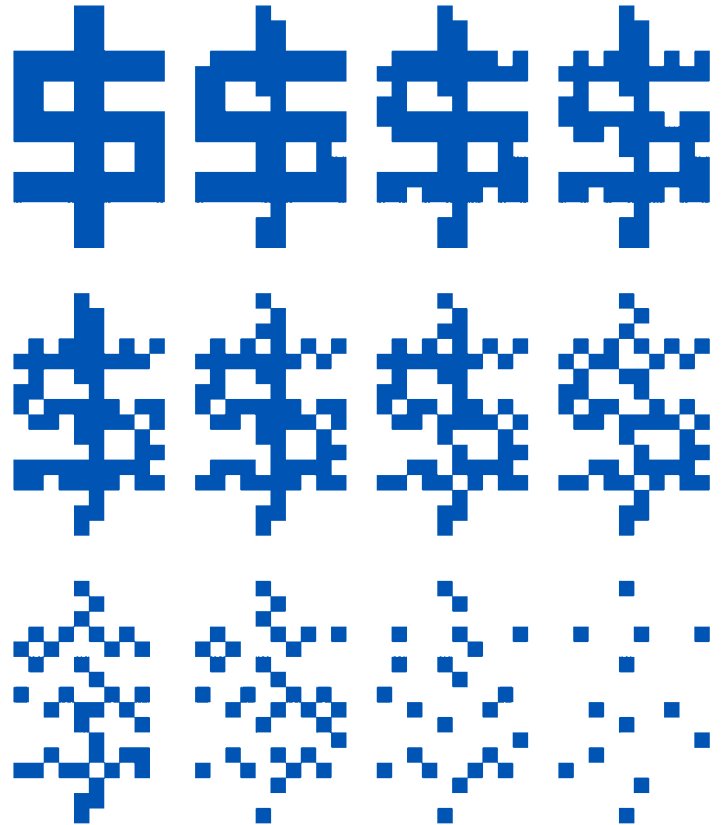
Si la ministre Rouleau souhaite améliorer concrètement et durablement les conditions de vie des moins nanti-es, elle doit faire beaucoup mieux, et vite. Car ce n'est pas avec la prolongation de mesures ayant déjà montré leur insuffisance et de belles paroles qu'elle risque d'y arriver. Ni d'ailleurs avec de l'aide alimentaire supplémentaire (qui, bien que nécessaire dans le contexte actuel, ne constitue pas une mesure de lutte contre la pauvreté à proprement parler).

Et que la ministre ne vienne pas dire qu'elle voudrait en faire davantage mais que l'argent manque – c'est le gouvernement dont elle fait partie qui a décidé d'accorder des baisses d'impôt insensées et d'ainsi priver le Québec de milliards de dollars!



LA SOUPE
AU CAILLOU

NO 465
11 avril 2024



Budget du Québec 2024-2025

Un signal inquiétant pour la lutte contre la pauvreté

Le budget qu'a déposé le ministre des Finances, Eric Girard, le 12 mars dernier a de quoi inquiéter les personnes en situation de pauvreté et les organisations qui défendent leurs droits. Les sommes annoncées pour mettre en place le quatrième plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (et, si ça se trouve, la réforme de l'assistance sociale) sont dérisoires. Au point qu'on peut se demander si le quatrième plan d'action ne sera pas finalement, à quelques détails près, qu'une simple copie du troisième.



Collectif pour un
Québec sans pauvreté

www.pauvrete.qc.ca
collectif@pauvrete.qc.ca
418 525-0040

Le 4^e plan d'action?

Pour le Collectif, les plans d'action revêtent une importance capitale. On y retrouve les moyens, les cibles, les échéanciers et les ressources financières que le gouvernement se donne pour lutter contre la pauvreté. Un plan d'action permet de connaître les orientations et la vision du gouvernement. Ça permet aussi de voir si ses objectifs ont été atteints ou pas.

À la page C.27 du budget se trouve dans un encadré ce qui, selon toute vraisemblance, constitue les grandes lignes du prochain plan d'action gouvernemental. Les sommes qui y apparaissent totalisent 784 millions \$, sur cinq ans.

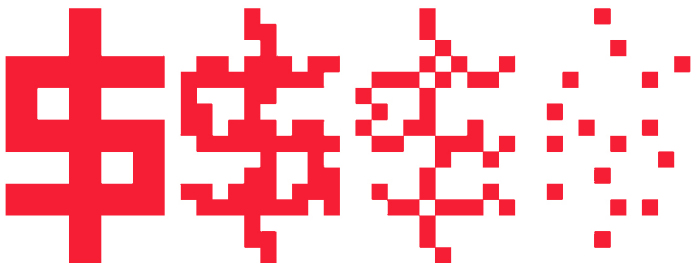
De ce montant, 285 millions \$ servent à «assurer la continuité des services de transport pour les personnes à mobilité réduite».

Quelque 200 millions \$ servent à prolonger pour les trois prochaines années les bonifications de l'Allocation-logement, accordée aux personnes de 50 ans et plus et aux familles qui consacrent entre 30% et 50% de leurs revenus à leur logement.

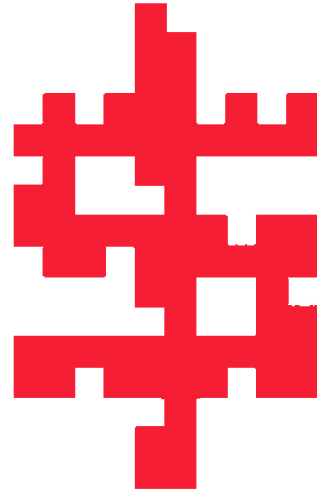
Pour «favoriser l'intégration sociale et professionnelle», le gouvernement budgète 82 millions \$. Ce montant inclut une somme de 10 millions \$ pour créer un «Supplément de revenu de travail» pour les personnes assistées sociales. Avec ce supplément qui entrera en vigueur en 2024, les personnes assistées sociales pourront conserver 10% de leurs gains de travail nets qui excèdent les revenus de travail permis (200 \$ pour les personnes seules ou 300 \$ pour les couples). Par exemple, si une personne seule empoche 500 \$ en salaire au cours d'un mois, elle pourra conserver 30 \$ de plus qu'actuellement. Fait à noter : à peine 3% des personnes assistées sociales touchent des revenus de travail...

Pour «financer des actions dans les communautés» (les Alliances pour la solidarité), le gouvernement prévoit un montant de 136 millions \$; et pour «soutenir l'aide alimentaire», 80 millions \$.

Et puis... c'est tout.



C'est presque quatre fois moins d'argent qui semble prévu pour le prochain plan d'action par rapport au précédent.



Où est la mesure structurante?

Une même recette a servi jusqu'ici à l'élaboration des plans d'action : une mesure structurante, accompagnée d'une série d'autres mesures dont le principal mérite, pour la plupart, était de donner un semblant d'envergure aux plans.

Le premier plan d'action avait instauré le Soutien aux enfants (1,074 milliard \$); le deuxième, le Crédit d'impôt pour solidarité (540 millions \$); et le troisième, le Programme de revenu de base (1,25 milliard \$). Or, rien dans le dernier budget ne laisse entrevoir la mise en place d'une nouvelle mesure de cet ordre-là dans le quatrième. En fait, c'est presque quatre fois moins d'argent qui semble prévu pour le prochain plan d'action par rapport au précédent. Et cela, au moment même où le Québec traverse une crise du logement, une crise de l'insécurité alimentaire et une crise de l'itinérance... Faut le faire!